

Projet pédagogique

Aménagement d'une salle à tableaux multiples

Pour favoriser l'activité des élèves, la coopération, l'oral et la mise en réflexion

Lycée Levavasseur

Porteur du projet : Thierry Vincent HOARAU

Discipline concernée : Mathématiques

Année scolaire : 2026 – 2027

Document de présentation institutionnelle

*à destination de la direction, du conseil pédagogique et du coordonnateur Monsieur
François AUBRY*

Résumé exécutif

Le présent projet vise à aménager une salle de classe équipée de plusieurs surfaces d'écriture réparties sur les murs disponibles, afin de permettre des pratiques pédagogiques plus actives, plus collaboratives et plus propices au développement de l'oral.

Dans une configuration de classe ordinaire, les élèves demeurent souvent dans une posture principalement réceptive. À l'inverse, une salle à tableaux multiples permet de faire travailler les élèves en petits groupes autour d'un support partagé, de rendre visibles simultanément plusieurs démarches, de favoriser l'explicitation des raisonnements et d'organiser des temps de restitution, de confrontation et de circulation des productions.

Ce projet répond à plusieurs objectifs institutionnels : diversification des pratiques pédagogiques, développement des compétences orales, renforcement de l'autonomie des élèves, amélioration de l'engagement dans les apprentissages, soutien à la coopération entre pairs et prise en compte de modalités d'enseignement plus actives.

Peu coûteux, transférable à plusieurs disciplines et simple dans sa mise en œuvre, cet aménagement constitue un levier concret d'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enrichissement des pratiques au sein de l'établissement.

1. Contexte et justification du projet

L'évolution des pratiques pédagogiques conduit aujourd'hui à valoriser davantage les démarches de recherche, de coopération, d'oralisation et d'explicitation. Dans cette perspective, l'espace-classe ne peut plus être pensé uniquement comme un lieu d'écoute centré sur un tableau unique, mais aussi comme un espace de production, de circulation et d'interaction.

L'aménagement d'une salle équipée de plusieurs tableaux muraux répond à ce besoin en permettant :

- une mise en activité rapide des élèves ;
- un travail en groupes restreints ;
- la production simultanée de plusieurs démarches ou réponses ;
- une comparaison visible des raisonnements ;
- des temps de restitution et d'argumentation plus fréquents ;
- une réduction de la sédentarité par le travail debout et la mobilité.

Ce type d'organisation s'inscrit pleinement dans une logique de pédagogie active et peut bénéficier à plusieurs niveaux de classe ainsi qu'à plusieurs disciplines.

2. Finalités du projet

Le projet poursuit des finalités complémentaires, à la fois pédagogiques, éducatives et institutionnelles.

2.1. Finalités pédagogiques

- Faire des élèves de véritables acteurs de leurs apprentissages ;

- Développer les capacités de recherche, de raisonnement et de justification ;
- Favoriser l'explicitation des procédures et la confrontation des démarches ;
- Améliorer la qualité des traces intermédiaires et des synthèses collectives.

2.2. Finalités éducatives

- Encourager l'entraide, l'écoute et la coopération entre pairs ;
- Renforcer la confiance dans la prise de parole ;
- Valoriser l'engagement individuel au sein du collectif ;
- Installer un climat de travail plus participatif et plus dynamique.

2.3. Finalités institutionnelles

- Accompagner la diversification des modalités pédagogiques ;
- Contribuer au développement des compétences orales ;
- Favoriser la différenciation et l'implication des élèves ;
- Soutenir une dynamique d'innovation pédagogique transférable dans l'établissement.

3. Objectifs opérationnels

L'aménagement de cette salle doit permettre de :

- mettre en œuvre des activités de recherche en petits groupes ;
- offrir à chaque groupe un espace d'écriture dédié ;
- rendre visibles simultanément plusieurs productions d'élèves ;
- organiser des restitutions orales régulières ;
- développer des dispositifs de type « galerie d'expositions » ;
- faciliter l'analyse collective, la comparaison et la synthèse des démarches.

4. Publics et disciplines concernés

Le projet a vocation à bénéficier :

- aux classes de lycée ;
- aux groupes à effectif complet comme aux demi-groupes ;
- aux disciplines qui mobilisent recherche, argumentation, restitution et travail collaboratif.

Il peut être particulièrement pertinent en :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- enseignement scientifique ;
- sciences économiques et sociales ;
- humanités, philosophie ou disciplines mobilisant la synthèse et l'oral.

5. Description du dispositif

Le projet consiste à équiper une salle ordinaire de plusieurs surfaces d'écriture réparties sur les murs disponibles. Chaque groupe d'élèves dispose ainsi d'un espace de production identifiable, visible et exploitable collectivement.

Une séance type peut se dérouler selon les étapes suivantes :

1. répartition des élèves en groupes ;
2. attribution d'un tableau ou d'une zone de travail à chaque groupe ;
3. lancement d'une consigne commune ou différenciée ;
4. élaboration d'une production écrite collective ;
5. restitution orale ou circulation entre les productions ;
6. reprise institutionnelle et synthèse par l'enseignant.

Dans ce cadre, le rôle du professeur évolue vers une fonction de conception, d'observation, de régulation, d'étayage et de structuration des apprentissages.

6. Exemples d'usages pédagogiques

La salle à tableaux multiples permet notamment les usages suivants :

- recherche collective de solutions à un problème ;
- comparaison de méthodes sur une même question ;
- synthèse par groupes d'un document ou d'un chapitre ;
- entraînement à l'oral avec support visuel ;
- dispositif de type « galerie d'expositions » ;
- révisions actives sous forme d'ateliers tournants ;
- construction de cartes mentales, schémas, démonstrations ou affichages de groupe.

7. Apports attendus pour les apprentissages

Les effets attendus sont les suivants :

- implication accrue des élèves dans les tâches proposées ;
- amélioration de l'expression écrite intermédiaire ;
- développement de l'oral, de l'argumentation et de la justification ;
- meilleure visibilité des démarches de pensée ;
- renforcement de la coopération et de l'autonomie ;
- diversification des postures d'apprentissage ;
- meilleure appropriation des notions grâce à l'activité effective des élèves.

8. Compétences travaillées

Le dispositif contribue explicitement au développement de compétences disciplinaires et transversales :

- chercher ;
- raisonner ;
- représenter ;
- communiquer ;
- coopérer ;
- expliciter une démarche ;
- argumenter à l’oral ;
- analyser et améliorer une production.

9. Moyens matériels nécessaires

La mise en œuvre suppose :

- une salle présentant plusieurs pans de murs disponibles (salle D24 par exemple) ;
- l’installation de tableaux muraux ou de panneaux effaçables ;
- le matériel adapté : feutres, brosses, et chiffons ;
- éventuellement un outil simple de prise de vue pour conserver certaines productions.

Dans une logique d’optimisation des ressources, il peut être envisagé de réemployer des tableaux existants ou inutilisés au sein de l’établissement.

10. Tableau de pilotage du projet

Objectifs	Moyens mis en œuvre	Indicateurs observables	Critères de réussite
Mettre davantage les élèves en activité	Travail en groupes sur tableaux muraux	Temps effectif de production, engagement dans la tâche	Participation plus large et plus régulière des élèves
Développer l’oral et l’argumentation	Restitutions orales, explication des démarches	Fréquence et qualité des prises de parole	Élèves capables de présenter et justifier leur travail
Renforcer la coopération	Tâches collectives et circulation entre productions	Qualité des échanges, entraide observée	Travail de groupe plus structuré et plus autonome
Diversifier les pratiques pédagogiques	Galerie d’expositions, ateliers tournants, synthèses visuelles	Variété des usages de la salle	Utilisation régulière dans différentes séquences
Améliorer la lisibilité des démarches	Production simultanée sur plusieurs tableaux	Comparaison facilitée des raisonnements	Meilleure qualité des mises en commun et des synthèses

11. Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet peut être progressive et s'organiser selon les étapes suivantes :

1. identification des surfaces murales mobilisables ;
2. estimation des besoins matériels ;
3. installation des tableaux ou panneaux ;
4. expérimentation sur quelques séances ciblées ;
5. recueil d'observations auprès des enseignants et des élèves ;
6. ajustement éventuel du dispositif ;
7. inscription dans un usage régulier.

12. Calendrier indicatif

Période	Action prévue	Responsables / acteurs
Période 1	Identification de la salle et validation du principe	Direction / équipe porteuse
Période 1	Recensement des besoins matériels et des ressources disponibles	Équipe porteuse / gestion matérielle
Période 2	Installation ou réemploi des tableaux / panneaux	Établissement
Période 2	Premières expérimentations pédagogiques	Enseignants volontaires
Période 3	Bilan intermédiaire et ajustements	Équipe porteuse / direction
Période 3 ou 4	Stabilisation des usages et éventuelle extension	Équipe pédagogique

13. Modalités d'évaluation du projet

L'évaluation du projet pourra s'appuyer sur :

- des observations de séance ;
- la qualité et la diversité des productions affichées ;
- la fréquence des prises de parole et des restitutions ;
- la perception du dispositif par les élèves ;
- le retour des enseignants utilisateurs ;
- la régularité des usages sur l'année.

Un bilan qualitatif pourra être dressé à l'issue d'une première période d'expérimentation afin de mesurer la pertinence du dispositif et d'envisager, le cas échéant, sa consolidation ou son extension.

14. Conclusion

Le projet d'aménagement d'une salle à tableaux multiples constitue une réponse simple, réaliste et structurante à plusieurs enjeux majeurs de l'enseignement : rendre les élèves plus actifs, développer l'oral, encourager la coopération, faire émerger les démarches de pensée et diversifier les modalités de travail.

Par son coût mesuré, sa souplesse d'utilisation et son caractère transférable, ce dispositif représente un levier pertinent d'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enrichissement des pratiques pédagogiques au sein de l'établissement.

Pour validation et mise à l'étude

Fait à Saint-Pierre

Le 10 mars 2026

Thierry HOARAU

Enseignant de Mathématiques.